



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026

OBJET : SYNDICAT POUR LA STATION D'ÉPURATION DE GIVORS (SYSEG)
Élection des délégués de la commune

N°2026_034

Date d'affichage de la liste des délibérations : **20 avril 2026**

Date de transmission en Préfecture : **17 avril 2026**

Date de mise en ligne : **17 avril 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **3 avril 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Agnès BÉRAL**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Valérie GRILLON - Claude MARCOLET - Agnès BÉRAL - Lionel CATRAIN - Laurence BEUGRAS - Christophe REBOUL - Agnès SÉNÉCLAUZE - Solange VENDITTELLI - Béatrice DHENNIN - Jean PETIT - Jean-Michel RIVIER - Christophe GALLAY - Olivier CAPEL - Anne-Sixtine DE SAINT-GEORGE - Anne JUSTIN - Franck COLLAS - Nadine CARRION - Christelle RIVAT - Cynthia CHABERT - Erwan LE SAUX - Xavier FRANCO - Omar KLAI - Yeabsera RAVET - Christiane CONSTANT - Didier DUBOIS - Odile MIRGUET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien FRANÇOIS (à Anne-Claire ROUANET) - Bruno THUET (à Lionel CATRAIN) - Laurent MACON (à Solange VENDITTELLI) - Carole COGNARD (à Valérie GRILLON) - Marie DELAHAYE (à Laurence BEUGRAS)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-02-25-00003 en date du 25 février 2026, portant statuts et compétences du Syndicat mixte pour la Station d'Épuration de Givors ;

Le renouvellement général des Conseils municipaux entraîne la désignation de nouveaux délégués au sein des Comités des Syndicats de communes.

Le Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors (SYSEG) est un syndicat mixte fermé composé de 16 communes et de « Vienne Condrieu Agglomération ». Il exerce trois blocs de compétence :

- L'assainissement collectif
- L'assainissement non collectif
- Eaux pluviales

Brignais a adhéré au SYSEG pour les trois blocs de compétence.

Le SYSEG est administré par un comité syndical composé de délégués élus par ses membres. Au sein de ce comité, Brignais dispose de trois délégués titulaires et d'un délégué suppléant. Il est rappelé que le choix de ces délégués, conformément à l'article L5212-7 du CGCT, porte uniquement sur l'un des membres du Conseil municipal.

En application de l'article L. 2122-7 du CGCT, rendu applicable par renvoi des articles L. 5711-1 et L. 5211-7 du CGCT, les délégués syndicaux et les suppléants sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Toutefois, conformément aux termes de l'article L. 5711-1 du CGCT, il est proposé de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués au sein d'un syndicat mixte.

Il est précisé que s'agissant d'un scrutin uninominal, et non de liste, il y a lieu de procéder à l'élection de chacun des 4 délégués.

Il est fait appel à candidatures en séance afin de pourvoir les 4 sièges ouverts (3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant).

Il est décidé à l'unanimité que le scrutin retenu soit le scrutin public.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 32 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions, 1 non-participation, délibère pour

- ÉLIRE 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant au sein du comité du Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors (SYSEG)

TITULAIRES	SUPPLÉANT
- Xavier FRANCO - Solange VENDITTELLI - Agnès SÉNÉCLAUZE	- Jean-Michel RIVIER

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Agnès BÉRAL